

GRAND

Mensuel d'information du
Conseil général de l'Aveyron

MAI 2007 - n° 114

LE MARCHÉ AUX BESTIAUX DE LAISSAC fête ses 30 ans

Fiscalité



Pas d'augmentation
des impôts
départementaux
en 2007

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AVEYRON

avec vous, chaque jour



CONSEIL GÉNÉRAL
de L'AVEYRON

www.cg12.fr

SOMMAIRE

- 2 ACTUALITÉS
L'Aveyron en bref
- 4 DOSSIER
Fiscalité
- 8 REPORTAGE
Le marché de Laissac
- 10 REPORTAGE
Chèqu'Ados
- 12 PERSPECTIVES
SMICA
- 13 SPORT
Journées sportives
- 14 DÉCOUVERTE
Terra Memoria
- 15 DÉCOUVERTE
Festival des Saints de Glace
- 16 L'AVEYRON
en cantons
- 18 EXPRESSION
libre
- 19 CARNET
Au fil de l'Aveyron

Éditorial

Une démocratie à la chlorophylle

Je pense que l'expression démocratique doit être respectueuse des personnes et de la véracité des faits.

C'est-à-dire débarrassée de toutes les pollutions des approches partisanes que les périodes électorales favorisent.

Pour nous aider dans cette exigence, il est bon d'avoir le regard extérieur. Celui du grand témoin qui n'a pas "la tête dans le guidon".

Ces derniers mois, deux occasions nous ont été données de prendre un peu de recul.

Il y a d'abord eu la campagne de communication nationale "On ira tous en Aveyron". Des milliers de personnes ont fait part de leur point de vue sur le département et c'était réconfortant.

Le Conseil général a souhaité ensuite demander à un cabinet spécialisé dans les finances des collectivités locales – le cabinet Klopfer – une analyse de la situation.

Le diagnostic est clair : la gestion des finances du Département est saine et rigoureuse. Ce qui lui donne assez de marges de manœuvre pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés dans le cadre du projet de développement Aveyron 2011.

En ouvrant ainsi les fenêtres, c'est une bonne manière de favoriser dans le département cette expression démocratique à la chlorophylle que j'ai souhaitée lors d'une récente réunion du Conseil général.

Jean Puech

<TELEX>

< Accueil des personnes âgées >

Lors de la commission permanente du 26 mars, le Conseil général a décidé d'accorder près de 400 000 euros de prêts sans intérêt pour humaniser les établissements d'accueil des personnes âgées. Cela concerne des opérations en cours (à Brusque, Salles-la-Source, Clarines à Rodez, Sévérac-le-Château, Sainte-Geneviève-sur-Argence et Foyer Soleil à Millau) ou à venir (à Rieupeyroux, Saint-Rome-de-Tarn et à Saint-Cyrice Rodez).

< Aire du Viaduc de Millau >

En concertation avec ses partenaires, le Conseil général souhaite lancer des études pour la réalisation de travaux définitifs sur l'aire du Viaduc de Millau. Ces travaux sont prévus au printemps 2008 pour la ferme et la grange, un an plus tard pour la liaison entre

les deux bâtiments. Le coût total du projet s'élève à 2 millions d'euros. Une première tranche de 700 000 euros sera inscrite en décision modificative au budget 2007. Dès cette saison, un équipement provisoire permettra d'accueillir les automobilistes sur l'aire. En ce qui concerne l'espace gourmand, les professionnels des chambres consulaires ont retenu la candidature du chef laguiolais Michel Bras.

< Parc des Grands Causses >

La réunion publique du 30 mars a permis au Conseil général de donner un avis favorable à la révision de la charte du Parc naturel régional des Grands Causses. L'enjeu de cette révision est, 12 ans après la création du Parc, de définir un nouveau projet pour le territoire et de solliciter un nouveau décret de classement.

Cette charte est en adéquation avec les priorités départementales exprimées dans le projet Aveyron 2011, ont noté les conseillers généraux.

< Aide à l'immobilier industriel >

La commission permanente a décidé d'accorder une aide de 76 000 euros à la société Nitica de Livinhac-le-Haut pour la construction d'un nouveau bâtiment de 600 m².

Ce projet devrait générer la création d'au moins treize emplois.

< Équipements lourds et structurants >

Dans le cadre d'un programme qui vise à accroître l'attractivité des territoires, le Conseil général a décidé d'apporter une aide de 106 164 euros à la commune de Luc-la-Primaube pour la construction de sa médiathèque.

Pont-de-Salars

Le foyer de vie du Lac accueille soixante résidents

À Pont-de-Salars, le foyer de vie du Lac a ouvert ses portes en septembre dernier. Géré par l'Adapeai, il accueille depuis une soixantaine de résidents adultes souffrant de handicaps mentaux. Cette structure, la deuxième du genre dans le département après celle d'Auzits, a été inaugurée le 6 avril dernier. Jean Puech, président du Conseil général, a pu découvrir un établissement de

4 500 m² qui propose également trois places d'accueil de jour et autant de places d'accueil temporaire. Cette structure présente la particularité d'être adossée à une maison de retraite pour personnes âgées handicapées. Le foyer représente un investissement de 8 M€, dont 6,5 M€, financés par le Conseil général, concerne les seuls bâtiments.



Jean Puech a inauguré le foyer de vie aux côtés, notamment, du président de l'Adapeai, Marc Gosselin, du député Jacques Godfrain, du conseiller général Alain Pichon et de Anne Privat, maire de Pont-de-Salars.

Canton de Rodez-Ouest

Tour d'horizon des dossiers

C'est en mairie de Luc que les élus du canton de Rodez ouest, Jean-Paul Espinasse, conseiller général et maire de Luc-la-Primaube en tête, ont accueilli Jean Puech à l'occasion d'une visite cantonale. Le dossier du futur grand contournement du chef-lieu a été évoqué, notamment en ce qui concerne les problèmes rencontrés dans les traversées de Luc, d'Onet-l'Église ou encore de Druelle. Toujours en matière de voirie, les travaux à l'entrée de Luc, prévus

à l'automne 2007, ceux de l'entrée de ville à Olemps et du giratoire du Bouldou, à Druelle, ont également été abordés. Sans oublier la prochaine construction d'un nouveau court de tennis couvert à La Primaube. La réunion s'est terminée avec un tour d'horizon des grands dossiers communautaires à savoir les études de préorientation du musée Soulages, du devenir du couvent site de l'ancien hôpital de Combarel et, enfin, le volet de modernisation des commerces.

Réunion de travail, à l'invitation de Jean-Paul Espinasse, pour le canton de Rodez-Ouest.



Jean Puech sur le canton de Peyreleau

À l'écoute des élus

S'informer des problèmes spécifiques rencontrés par les élus locaux sur leurs territoires, voilà l'objectif des visites cantonales menées régulièrement par le président du Conseil général. Le 5 avril dernier, Jean Puech était ainsi à Peyreleau où, autour de Danièle Vergonnier, conseiller général, il a rencontré l'ensemble des maires du canton. Le matin en mairie de Peyreleau, il fut ainsi beaucoup question d'assainissement. L'occasion, pour Jean Puech, de vérifier que l'épuration des eaux usées notamment est, en particulier pour les plus petites communes, un problème souvent insurmontable sur le plan financier : *"Je souhaite que toutes les collectivités reconnaissent cette priorité et y mettent les moyens"*, a insisté Jean Puech, avant de conclure : *"Je souhaite un prix unique de l'eau, du captage jusqu'au retour en milieu naturel"*. L'après-midi, la visite s'est poursuivie par la maison de retraite de Rivière-sur-Tarn où le président du Conseil général a annoncé une refonte du plan gérontologique *"pour tenir compte des nouvelles avancées dans ce domaine"*.



À l'invitation de Danièle Vergonnier, conseiller général, Jean Puech, dans le canton de Peyreleau, pour une réunion de travail avec les élus.

Fiscalité

Pas d'augmentation d'impôts départementaux en 2007

Au terme de sa session budgétaire, le Conseil général a décidé que les taux d'imposition qui sont de sa responsabilité n'augmenteront pas en 2007. Cette décision de "pause fiscale" correspond à un choix politique conforté par la saine gestion des finances départementales étudiées par un cabinet spécialisé, le cabinet Klopfer.

La session budgétaire 2007 du Conseil général s'est achevée vendredi 30 mars par la décision de ne pas augmenter le taux des taxes d'imposition (taxe d'habitation, taxe professionnelle, foncier bâti, foncier non bâti) cette année.

Le vote a été acquis à l'unanimité moins 11 abstentions dans le groupe d'opposition : Stéphane Bultel, Jean-Dominique Gonzalès,

Christian Teyssède, Bernard Vidal, Claude Penel, Jean-Pierre Mazars, Anne Gaben-Toutant, Daniel Nespoulous, Pierre Beffre, Claude Boyer, Jean-Luc Malet.

Cette "pause fiscale s'explique", ont indiqué le président de la commission des finances, Christian Tieulié et le rapporteur général du budget, René Quatrefoies. Elle s'explique notamment par les enseignements que l'on peut tirer de l'étude du cabinet Klopfer, spécialisé dans les finances des collectivités locales (voir le détail ci-après)

Cette étude fait apparaître une gestion saine et rigoureuse des finances départementales. Ce très bon bilan repose sur trois piliers : un endettement faible ; un taux d'épargne brute (l'autofinancement) qui permet à l'Aveyron de poursuivre sur le chemin tracé et en particulier au niveau des investissements et de l'aide aux communes ; des marges de manœuvre importantes pour aborder de



Michel Klopfer a présenté l'étude réalisée par son cabinet lors de la session du Conseil général du 30 mars dernier

Un cabinet spécialisé et indépendant

Le cabinet Michel Klopfer, qui a été chargé d'ausculter les finances du Conseil général, est une référence. Ce cabinet indépendant, spécialisé en gestion financière des collectivités locales, a réalisé plus de 2500 missions auprès de 31 des 37 villes de plus de 100 000 habitants, 76 des 100 conseils généraux, 24 des 26 conseillers régionaux... Ses consultants sont également formateurs auprès de nombreux organismes comme les ministères des Finances, de l'Équipement, de l'Intérieur et de la Cour des Comptes.

Le cabinet Klopfer intervient depuis déjà plusieurs années en Aveyron, notamment pour Aveyron 2011 et le plan d'investissement routier du Conseil général.

nouveaux chantiers comme celui de la participation à la mise à deux fois deux voies de la RN 88.

"Nous avons souhaité livrer dans ce débat le maximum d'informations. Ces informations montrent que l'Aveyron a les capacités de rester un département investisseur tout en maintenant les priorités qu'il s'est fixé et en étant respectueux du contribuable", a souligné Jean Puech.

L'étude du cabinet Klopfer

Une gestion saine et rigoureuse

“Nous avons voulu vérifier en ce début 2007 les tendances connues depuis 2004. Et ceci a un moment important par rapport à la décision de principe du Conseil général de participer à la mise à deux fois deux voies de la RN 88 dans le cadre d'un contrat de partenariat. Vérifier si nous avons les moyens de nos ambitions pour l'Aveyron. Car nous ne sommes pas des aventuriers”, explique le rapporteur général du budget, René Quatrefages. Cette “vérification” a été faite par le cabinet spécialisé Michel Klopfer. En voici quelques éléments.

Un bon taux d'autofinancement

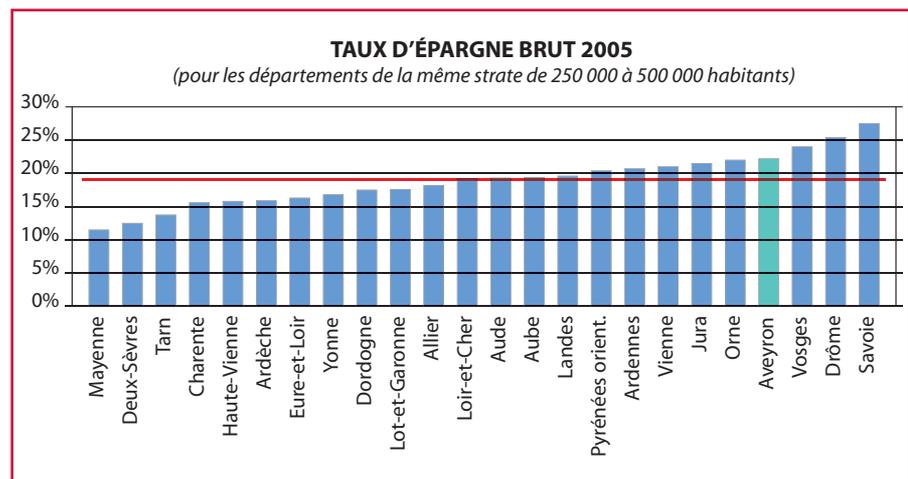
Le taux d'épargne brut est aux collectivités ce qu'est l'autofinancement au particulier.

C'est ce qu'il reste quant tout est payé à la fin de l'année. Cet autofinancement, indique le cabinet Klopfer, constitue le témoin d'une capacité à investir et à s'endetter si besoin. Il faut savoir en effet que l'endettement du Conseil général est aujourd'hui faible.

“L'Aveyron peut s'enorgueillir d'une solvabilité en constante amélioration avec un excellent ratio de 0,9 ans fin 2006”, écrit Michel Klopfer.

Ce ratio, c'est le temps qu'il faudrait au Département pour rembourser toute sa dette. Il est en moyenne de 2,3 années pour les départements comparables (entre 250 000 et 500 000 habitants).

Le taux d'épargne du Conseil général place le département à la 4^e place des départements comparables.

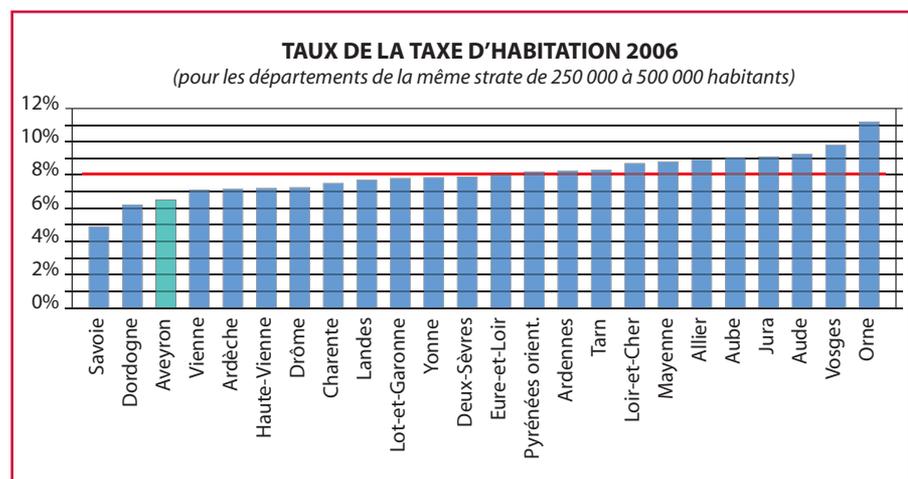


Une fiscalité modérée

La progression de la fiscalité départementale reste modérée en Aveyron, note le cabinet Klopfer.

Le département est parmi les bons élèves des départements comparables. Ainsi pour la taxe d'habitation où l'Aveyron se classe troisième.

Précisons par ailleurs que, au niveau de la région Midi-Pyrénées, l'augmentation des taux a été en Aveyron de 18,44% de 2001 à 2006.



C'est la progression la plus faible, département de la Haute-Garonne excepté.

Étude Klopfer

Un département solidaire

Au cœur des priorités du Conseil général, les solidarités demeurent l'axe fort de l'action de la collectivité.

L'aide sociale absorbe une grande part des efforts du Conseil général avec, note le cabinet Klopfer, des crédits progressant de 101,7 M€ en 2004 à 116,1 M€ en 2006, soit près de 60% des dépenses totales.

Ces compétences touchent les domaines de la famille, du RMI et

des handicapés (où l'effort a crû de 11,6%).

La solidarité entre les générations à un haut niveau

Dans ce domaine, l'aide à la personne et les frais de séjour des

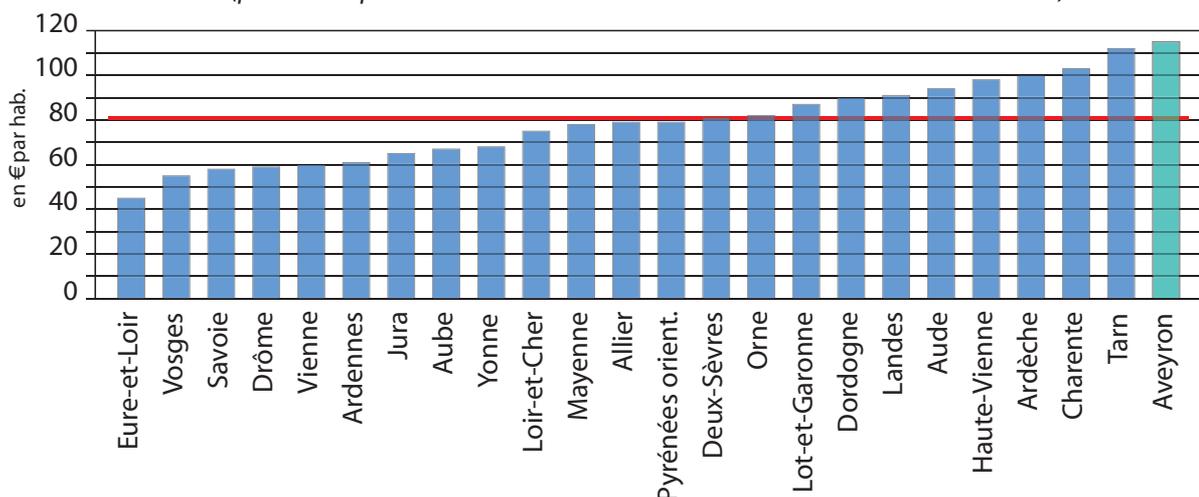
personnes âgées représentent 306 € par habitant.

L'Aveyron se situe dans la moyenne des départements comparables de 250 000 à 500 000 habitants.

L'allocation personnalisée à l'autonomie (APA) représente une des actions fortes du Conseil général dans son action en faveur des personnes âgées. L'effort de Aveyron se situe au premier rang de celui des départements comparables avec 115 euros par habitant, soit 47% de plus que la moyenne nationale.

DÉPENSES APA/HABITANT

(pour les départements de la même strate de 250 000 à 500 000 habitants)



RMI-RMA

Priorité à la réinsertion

L'Aveyron a une faible proportion de Rmistes (9,3 pour 1 000 habitants pour une moyenne des départements comparables de 17 pour 1 000). La priorité accordée dans le département à la réinsertion dans la gestion du RMI porte ses fruits.

Depuis la mise en place du dispositif RMA, 203 contrats ont

été signés (dont 70 en cours). 257 contrats d'avenir (dont 197 en cours) ont été signés.

Le résultat est clair : le nombre d'allocataires du RMI est en baisse constante. Le nombre d'allocataires payés était de 2 292 en décembre 2006, de 2 266 en janvier 2007 et de 2 265 en février 2007.

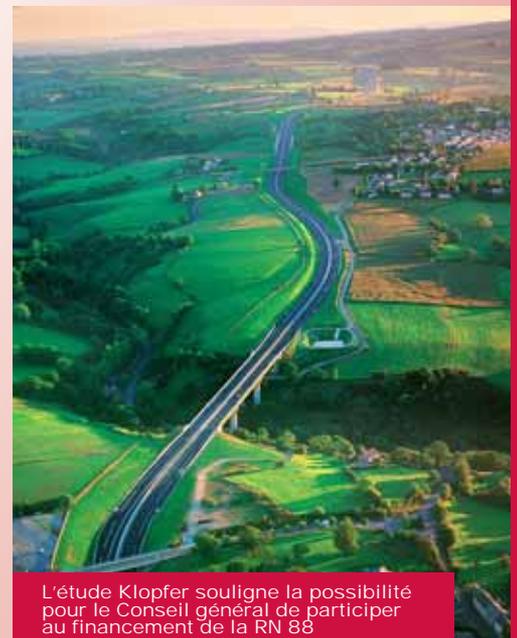
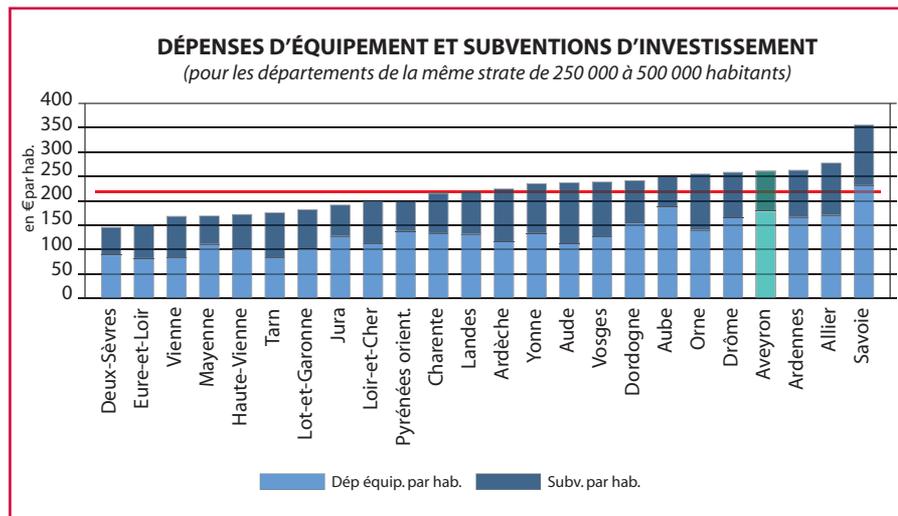
Un département investisseur

Le Conseil général a poursuivi une “vigoureuse politique d’investissement”, indique le cabinet Klopfer. Ses dépenses d’équipement sont ainsi passées de 35,1 M€ en 2004 à 65,5 M€ en 2006. S’y ajoutent 19,8 M€ de subventions.

L’Aveyron produit un effort d’équipement de 258 € par habitant,

supérieur de 21% à la moyenne des départements comparables (250 000 à 500 000 habitants). Cet effort place le département à la quatrième place de ce groupe.

“Investir, c’est inscrire l’Aveyron dans la dynamique. Investir, c’est le développement”, a rappelé Jean Puech lors de la session du 30 mars. ■



L'étude Klopfer souligne la possibilité pour le Conseil général de participer au financement de la RN 88

Des marges de manœuvre

La partie prospective de l'étude du cabinet Klopfer situe les marges de manœuvre du Conseil général pour les années à venir, notamment dans la perspective de sa participation à la mise à deux fois deux voies de la RN 88 dans le cadre d'un contrat de partenariat.

Le cabinet Klopfer affirme que ces marges de manœuvre permettraient au Conseil général, avec une augmentation des taux des taxes de 2,5 par an, “de réaliser son ambitieux programme d'équipement (...), de maintenir son effort en faveur des communes et de participer au financement de la RN 88 tout en pouvant afficher une solvabilité correcte”.



Les routes restent un domaine de forts investissements pour le Conseil général



Laissac

Le marché aux bestiaux fête ses trente ans

Laissac est le troisième marché aux bestiaux de France pour les apports après Sancoins dans le Cher et Lezay dans les Deux-Sèvres, le deuxième derrière Cholet pour la boucherie. Une situation qui ne relève pas du hasard.

La session budgétaire 2007 Pour Yves Boyer, seul maire de France qui occupe – bénévolement – le poste de directeur du marché, quelques règles simples à énoncer doivent être impérativement respectées : *“la discipline, sinon ça dérape”*, *“savoir qui fait quoi pour tenir le marché”*.

Aussi, depuis sa tour et en compagnie d'une poignée d'autres bénévoles – Mlle Falguières, adjointe à la mairie, Christian Fabre, un copain –, il veille au respect strict des dites règles et n'hésite pas à *“mettre un pain”* (c'est-à-dire une amende) à ceux qui tentent d'y déroger. Cette année, le marché de Laissac fête ses trente ans. Très symbolique est donc la tenue du congrès de l'association européenne des marchés aux bestiaux.

Depuis 1422

Laissac et les foires, c'est une histoire ancienne. La première fut créée en 1422 par Amaury de Séverac, la deuxième en 1437 par le roi Charles VII. Puis vint celle établie peu après par le seigneur de Séverac. Il faut ensuite attendre 1865 pour qu'un arrêté préfectoral autorise la foire du 25 septembre.

On parviendra à seize foires en 1939. De grande réputation, elles ont connu, surtout à partir de 1965, une progression constante. Aussi, dès 1974/75, la municipalité commença à envisager des transformations qui aboutirent, grâce à une étroite collaboration entre la municipalité de Fernand Causse, alors maire, et Charles Andrieu, alors directeur départemental de l'agriculture, à la création du nouveau marché mis en service le 12 octobre 1977.

“On est passé des foires traditionnelles mensuelles à un marché bimensuel puis hebdomadaire” résume Yves Boyer.

En effet, la progression des effectifs fut rapide (voir les chiffres ci-contre). Aussi le conseil municipal décida-t-il de transférer le marché des ovins sur un terrain de 12 000 m² situé à l'est du foirail et d'instaurer une foire hebdomadaire dès 1979. Dès lors, Laissac entra dans la cour des marchés nationaux. Depuis, la commune s'est attachée à réaliser



tous les équipements inhérents à une place de cette importance : couverture en 1981, construction de la station d'épuration des eaux usées en 1992... Le tout avec une gestion assurée directement par la commune grâce au travail bénévoles des élus.

“C'est une économie pour la commune” explique laconiquement mais explicitement Yves Boyer.

Un marché “tenu”

Ouverture en 1977, couverture, passage à l'euro, ESB et fièvre aphteuse, utilisation de l'informatique pour une parfaite traçabilité grâce à la scanographie du passeport de chaque animal : ce sont là les étapes marquantes pour Yves Boyer. Mais le succès du marché de Laissac tient aussi et surtout à la manière dont il est “tenu”. Qui n'a jamais vu le directeur et son équipe veiller au grain ne peut soupçonner le degré de vigilance requis et la précision de l'organisation mise en place. Séparation de la boucherie (à l'est) et de l'élevage (à l'ouest) à l'aide d'un rideau pour éviter les transactions en douce avant l'heure, horaire d'ouverture précis pour la boucherie (de 8 h à 8 h 45),



Yves Boyer, conseiller général
et maire de Laissac,
directeur du marché

des amendes infligées à ceux qui imaginent passer outre les règles communes, six personnes *“qui tournent sur le carreau”*...

“Laissac a une réputation, constate Yves Boyer. Mais l’important, c’est que le marché tienne”. Et il tient. On y vient d’une vingtaine de départements et de six régions : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, Limousin et Auvergne, et même d’au-delà de Clermont-Ferrand depuis l’ouverture de l’A 75. Aussi la mise à deux fois deux voies de la RN 88 est-elle attendue avec une grande impatience dans la *“petite reine du causse”*. Ce sera probablement une autre étape d’importance. Mais cela n’empêchera pas Yves Boyer d’être chaque mardi étonné par ce qu’il nomme *“l’âme du marché : en une heure trente, de 6 h 30 à 8 h, 1500 à 1600 bêtes sont sur le marché”*.

L’association européenne des marchés aux bestiaux en congrès à Laissac

Bruxelles, Lyon, Nancy... Habituellement, c’est dans de grandes agglomérations que l’association européenne des marchés aux bestiaux tient son congrès annuel. Cette année, c’est à Laissac – 1500 habitants – que les quelque 200 personnes que réunit cette manifestation se retrouveront du 26 au 29 mai. Il faut dire qu’Yves Boyer, maire et conseiller général, avait des arguments de poids à faire valoir pour emporter la décision. Longtemps président délégué de la fédération nationale des marchés aux bestiaux en vif, il fêtera en octobre, avec son équipe, les trente ans du marché de Laissac sans avoir jamais dérogé à cette règle qui a assuré la vitalité économique de cette place commerciale : *“la discipline”*.

À noter que parmi les congressistes se trouveront pour la première fois une quarantaine d’Irlandais, aux côtés des Gallois, Écossais, Anglais, Belges, Hollandais, Espagnols, Portugais, Français et que tous participeront à la fête de la transhumance à Aubrac.

Au programme donc : arrivée de la plupart des congressistes le samedi, les étrangers étant logés dans l’agglomération ruthénoise, les Français à Laissac et ses environs.

Le lendemain, visite des Forges de Laguiole et de la coopérative Jeune Montagne, participation à la fête de la transhumance.

Le lundi, les congressistes seront ... en congrès et plancheront sur des sujets tels que les dispositions adoptées quant au bruit sur les marchés aux bestiaux, le bien-être des animaux en cours de transport, l’identification électronique ovine et bovine... alors que leurs accompagnateurs découvriront le viaduc de Millau et les caves de Roquefort avant le dîner de gala.

Le mardi, tout le monde se retrouvera sur le marché de Laissac avant de visiter la ferme de Grèzes.

Un week-end dont Yves Boyer souligne qu’il sera extrêmement *“valorisant pour Laissac et l’Aveyron”*.

Chèqu'Ados

Prêts pour la deuxième année

La première expérience a été positive au-delà des résultats escomptés. Ainsi, 60% des jeunes concernés ont passé commande. La participation très active des collèges et des lycées n'est pas étrangère à ce taux.

Celui de l'utilisation des chèques, en cinq mois seulement, est de 14%, d'abord pour l'auto-école (79,12%), puis pour le cinéma (10,91%). Viennent ensuite licences sportives (5,74%) et piscine (3,72%).

À retenir également les 45% de conventionnement avec les partenaires concernés, l'objectif ayant été fixé à 40% d'après les enseignements tirés des expériences plus anciennes d'autres départements.

Voici en questions-réponses tout ce qu'il faut savoir sur le fonctionnement et la manière d'utiliser le chèqu'ados.

> Pourquoi le Conseil général met-il en place ce dispositif ?

Pour répondre aux besoins des jeunes Aveyronnais, exprimés à travers la consultation Aveyron 2011. Ce dispositif s'inscrit pleinement dans les actions identifiées dans le projet Aveyron 2011.

> À qui le Chèqu'Ados s'adresse-t-il ?

Aux jeunes des classes de 4^e et 3^e des établissements scolaires (collèges, lycées professionnels, Maisons familiales rurales, instituts spécialisés, EREA de Villefranche-de-Rouergue) du département.

Aux jeunes Aveyronnais des classes de 4^e et 3^e des établissements scolaires situés hors du département.

Remarque : pour les jeunes scolarisés dans les instituts spécialisés, l'âge – 14/15 ans – et non la classe est pris en compte.

> Un jeune non Aveyronnais en classe de 4^e et 3^e peut-il bénéficier du dispositif ?

Oui, dès lors qu'il est scolarisé dans un établissement du département.

> Les apprentis peuvent-ils bénéficier du dispositif ?

Non. En effet, ceux-ci perçoivent une rémunération dans le cadre de leur apprentissage.

> Comment prouver le niveau scolaire du bénéficiaire ?

En complétant dans le bon de commande la partie intitulée "certificat de scolarité".

> Un redoublant de la classe de 3^e peut-il à nouveau en bénéficier ?

Oui.

> Un jeune ne risque-t-il pas de demander deux fois un chèque ?

Les demandes doubles sont détectées informatiquement.

> Comment le Chèqu'Ados se présente-t-il ?

Il s'agit d'un chèque comprenant seize chèques :

- une réduction de 6 euros pour une manifestation culturelle ou sportive.
- trois réductions de deux euros chacune pour une entrée au cinéma.
- une réduction de trois euros pour une entrée dans un parc à thème.
- cinq réductions de deux euros chacune pour une entrée dans une piscine.
- une réduction de sept euros pour l'achat d'une licence sportive, d'un permis de pêche ou une adhésion à une école de danse.
- une réduction de dix euros pour une activité pleine nature.

- une réduction de deux euros pour une entrée dans un musée.
- un accès gratuit aux musées du Rouergue.
- deux réductions de deux euros pour la visite d'un "site remarquable" (château, grotte, monuments divers...).
- tous les chèques pré-cités sont valables pour une réduction de 50 euros au Brevet de sécurité routière (BSR), à concurrence du nombre de chèques présentés au partenaire.

> **Un jeune peut-il utiliser deux chèques de réduction de la même thématique (musée par exemple) en même temps quand le prix d'entrée le justifie ?**

Oui.

> **Comment utiliser les chéquiers ?**

Tout simplement : présenter les chèques et une pièce d'identité au partenaire concerné et, le cas échéant, compléter le prix d'entrée.

> **Qui sont les partenaires adhérent ?**

Les différents types de partenaires sont des musées, offices de tourisme, associations culturelles ou sportives, clubs sportifs, sites remarquables, prestataires de pleine nature, auto-écoles, piscines, cinémas, parc à thèmes.

Les structures qui auront accepté de passer convention avec le Conseil général et la société Burlat pour intégrer le dispositif.

> **Comment les bénéficiaires vont-ils savoir que tel ou tel musée, site, club... adhère au dispositif ?**

En consultant la rubrique Chèqu'Ados sur le site internet du Conseil général de l'Aveyron : www.cg12.fr

Grâce au guide qui sera diffusé dès la rentrée scolaire.

> **Où peut-on commander le chéquier Chèqu'Ados ?**

Les bons de commande seront disponibles, dès la rentrée scolaire 2007/2008, dans les établissements scolaires, les maisons des services du Département, les mairies, chez les partenaires qui ont adhéré au dispositif et dans la rubrique Chèqu'Ados du site internet du Conseil général de l'Aveyron.

Après avoir complété le bon de commande, le renvoyer, accompagné d'un chèque de participation de 3 euros, libellé à l'ordre de : Chèqu'Ados – Conseil général de l'Aveyron, à l'adresse suivante : Conseil général de l'Aveyron, Chèqu'Ados, BP 724, 12 007, Rodez cedex.

En retour, le chéquier sera adressé au domicile du bénéficiaire.

> **Un partenaire peut-il adhérer au dispositif en cours d'année ?**

Oui.

> **En cas d'adhésion au dispositif en cours d'année, comment les bénéficiaires vont-ils en être informés ?**

La liste des partenaires sera régulièrement mise à jour dans la rubrique Chèqu'Ados du site internet du Conseil général.

> **Quels sont les frais que supporte un partenaire ?**

Aucun, l'ensemble des frais de mise en place, de gestion et le montant des réductions accordées aux bénéficiaires du dispositif étant pris intégralement en charge par le Conseil général.

> **Comment les partenaires vont-ils être remboursés en échange d'un chèque de réduction ?**

Après envoi des chèques de réduction accompagnés d'un bordereau de remise à la société Burlat.

> **Un partenaire peut-il, en cours d'année, se désengager du dispositif ?**

Oui, en résiliant la convention préalablement signée, par lettre recommandée avec accusé de réception, moyennant un préavis de trois mois précédant l'échéance de chaque année scolaire.

La convention prend fin de plein droit à la cessation du marché public conclu entre la société Burlat et le Conseil général de l'Aveyron. La société Burlat s'engage à informer le partenaire de cette cessation dans les meilleurs délais.



Informatisation des collectivités

Des élus au service des élus

Le SMICA (syndicat mixte d'informatisation des collectivités aveyronnaises), créé en janvier 1987, fête cette année ses vingt ans. Il est chargé de sensibiliser et d'assister les collectivités locales et les établissements publics quant à leur outil informatique. Grâce à l'action du SMICA, l'Aveyron est aujourd'hui le premier département de Midi-Pyrénées à proposer la dématérialisation des actes. Une démarche qui permet de travailler avec efficacité et rapidité, en allégeant les tâches matérielles liées aux actes administratifs, de rationaliser le contrôle, d'assurer une plus grande sécurité juridique... Un travail effectué en étroite collaboration avec la préfecture de l'Aveyron.

320 adhérents

Conseiller les élus pour le choix et l'achat de l'équipement informatique de leurs communes ou de leurs groupements de communes, installer le matériel et les logiciels, former les agents à leur utilisation, assurer assistance, maintenance, accompagnement permanent pour superviser et coordonner le dépannage, l'exploitation et l'évolution de l'installation : telles ont été et sont toujours les missions du SMICA.

Voilà vingt ans, le syndicat comptait 21 membres fondateurs. Fin 2007, près de 320 communes ou groupements de communes en seront adhérentes. Cette progression est essentiellement due à l'implication du SMICA dans la mise en place des Systèmes d'information géographique (SIG) ainsi que dans le développement de l'e-administration.

Une offre fiable et sécurisée

Adele est un programme gouvernemental d'administration électronique, autrement dit en ligne. L'une des mesures de ce plan concerne la dématérialisation (sans passer par le papier) du contrôle de légalité auquel tous les actes sont soumis.

Aujourd'hui, ce système est en vigueur dans plus d'une vingtaine de départements. En Aveyron, la préfecture a invité toutes les communes qui le souhaitent à recourir à ce procédé dès janvier 2007. Elle s'appuie pour cela sur l'association des maires de l'Aveyron et le SMICA "qui se doit d'offrir à toutes les collectivités aveyronnaises, souligne M. Barbezange, une offre de service fiable, sécurisée, peu coûteuse et accessible depuis son portail" (www.e-aveyron.fr).

À noter que parmi les autres projets du SMICA figurent la promotion et la mise en place de la carte d'achat public pour faciliter les achats récurrents des collectivités, la généralisation du paiement automatique (virements, prélèvements), l'acceptation des cartes bancaires et du porte-monnaie électronique pour le paiement, par les administrés, des services proposés par les collectivités, la maintenance informatique des écoles...

Le SMICA

Le SMICA a été créé en 1987 à l'initiative du président du Conseil général, Jean Puech, et Gilbert Serieys, alors maire de Moyrazès. Il est aujourd'hui présidé par Guy Cayssials, conseiller municipal de Gramond. Son équipe est dirigée par Jacques Barbezange qui résume ainsi le fonctionnement du SMICA : "Des élus au service des élus"

Toutes les informations concernant le syndicat et les services qu'il propose se trouvent sur son site internet à l'adresse suivante : www.e-aveyron.fr



Messieurs Cayssials et Barbezange, président et directeur du SMICA

Journées sportives

Nouveauté 2007 : le trial nature

Aviron, canoë-kayak, plongée, escalade, tir à l'arc, course d'orientation, randonnée pédestre, spéléologie, voile... et trial nature : ce sont les activités de plein air dont le Conseil général et les comités sportifs départementaux proposent la découverte.



Nouveauté cette année : le trial nature. C'est de la moto, et c'est accessible à tous ceux qui savent faire du vélo, à partir de 8 ans. Le but est de démontrer que la pratique de la moto tout-terrain peut être respectueuse de l'environnement. Ainsi, une charte de bonne conduite est en cours d'élaboration. Comme pour les autres activités, le matériel est mis à disposition des participants. Un plateau d'apprentissage avec différents niveaux est prévu et une randonnée de deux kilomètres sera proposée.



Ces journées sportives sont ouvertes à tous, adultes en enfants. L'inscription, l'encadrement et le prêt de matériel sont gratuits.

Toute personne âgée de moins de 18 ans doit être accompagnée de l'un de ses parents ou être en possession d'une autorisation de pratique de l'activité signée par l'un des parents. Pour la moto, la présence de l'un des parents est obligatoire pour les mineurs. Les majeurs, eux, doivent présenter leur permis de conduire.

Pour les activités nautiques (aviron, canoë-kayak, plongée, voile), tout mineur non accompagné doit présenter, en plus de l'autorisation parentale, un certificat de natation de 25 mètres.

Attention : pour certaines activités, le nombre de places est limité. Aussi

est-il prudent voire indispensable de téléphoner. Ainsi, il est obligatoire de s'inscrire pour le trial nature.

► Pour tout renseignement, s'adresser au service des sports du Conseil général au 05 65 75 82 62 ou au 05 65 75 82 64.



Terra Memoria à Bozouls

La reconnaissance scientifique

Terra Memoria, installé en bordure du canyon de Bozouls, s'est taillé une place de choix dans le paysage aveyronnais des sites touristiques. Mais en trois ans, une véritable reconnaissance scientifique de la part de la communauté des sciences de la terre a assis cet espace de découverte des paysages aveyronnais et de l'évolution de notre planète terre.

Cette année, Albert Jacquard, éminent et incontesté scientifique français, a accepté de présider le festival des sciences de la terre : un signe évident de cette reconnaissance pour le directeur de Terra Memoria.

La formation de la terre, la valse des plaques, les forces telluriques, les roches musicales, la mer en Aveyron, le canyon véritable lieu de vie, la géographie des terroirs aveyronnais, la culture liée à chaque paysage ... Le visiteur à Terra Memoria est happé par sa propre curiosité qui va grandissant au fil de la visite. En effet, les questions et leurs réponses conduisent à de nouvelles interrogations ... Une vivifiante spirale par laquelle on se laisse volontiers aspirer et dont on ressort époustoufflé de tant de choses à apprendre sur la terre.

L'un des signes de ce foisonnement est la fréquentation des conférences régulièrement proposées : quelque 150 personnes s'y pressent chaque fois. De plus, Terra memoria est devenu un véritable outil pédagogique que les professeurs des écoles comme des collèges ne se privent pas d'utiliser. Visites du site et du canyon combinées sont plébiscitées, la découverte sur le terrain suivie de la synthèse à Terra memoria permettant d'ancrer les connaissances.

Au chapitre des nouveautés 2007, il faut souligner une réflexion engagée sur la possibilité d'interviewer de "grands noms" (tels Albert Jacquard) sur des thèmes écologiques majeurs.

Des expositions temporaires

Du 15 juillet au 13 septembre, "Rouges du Rougier", une exposition photographique d'Alain Souchay.

En suivant et jusqu'à la fermeture (mi-novembre) : les peintures de paysages de Lyna Ensueque.

> Toutes les informations sur Terra Memoria sur le site internet : www.terramemoria.fr ou par téléphone au 05 65 44 69 27.

Albert Jacquard pour le festival des sciences de la terre

Pour son édition 2007 du Festival des sciences de la terre prévue du 16 au 21 août, l'association "Les Amis des sciences de la terre" a demandé à Albert Jacquard d'être le parrain. Ce scientifique humaniste, mathématicien, généticien et philosophe a accepté. Il devrait intervenir le 17 août à la Maison du Causse à Bezannes, à partir de 20 h 30.

Micropolis

Les chants et les sons de la nature pour les saints de glace

Les Saints de glace – saint Mamert, saint Pancrace, saint Gervais – ont une réputation : leurs fêtes, en mai, sont souvent accompagnées de gelées tardives auxquelles ne résistent pas les plantations hâtives. Aussi, les fêter permet-il symboliquement de tourner le dos à la saison froide et d'accueillir les beaux jours.

C'est ce que l'on fait à Micropolis, à Saint-Léons, depuis cinq ans maintenant.

Cette année, le festival des Saints de glace est prévu le dimanche 27 mai. Une journée entièrement dédiée à la famille grâce à des animations à l'extérieur et dans la Cité des insectes sur le thème des chants et des sons de la nature.

Populaire et familial

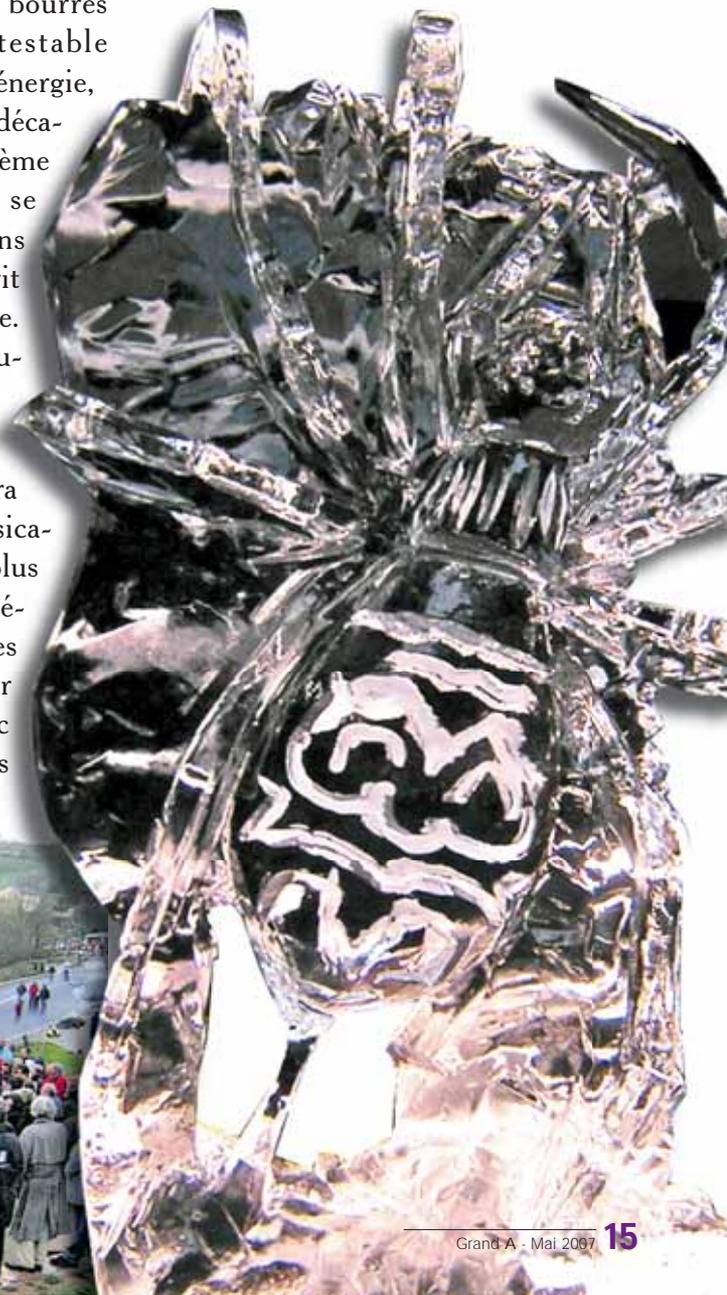
Des spectacles de rue, des déambulations, des comédiens qui racontent des "fantaisies microscopiques" et baladent les spectateurs autour de leur condition d'insectes, des sculpteurs et des peintres pour des performances... Le festival des saints de glace se veut "populaire et familial". Tout au long de la journée, les interventions seront multiples aux abords de Micropolis – où se tiendra également le marché de pays – et à l'intérieur de la Cité où des ateliers sonores ainsi que des visites thématiques seront proposés.

Parmi les nombreux artistes qui interviendront se trouvera "Elzef", autrement dit "le vent". L'univers du groupe qui s'est d'abord fait connaître en 2000 dans les rues et les bars de Paris ne ressemble à rien de connu : une musique nourrie d'influences multiples (java, funk, afro-beat, hip-hop, musiques méditerranéennes), des textes bourrés d'humour, une incontestable richesse mélodique, de l'énergie, un brin de subversion, du décapant, du décalé. Le troisième album, "Le vent se lève", réunit des chansons "java tribale" avec un esprit carnavalesque et jubilatoire. On en profitera donc joyeusement à Saint-Léons.

Autre étonnant invité : Étienne Favre. Il présentera son parc d'attractions musicales. Étienne Favre a créé plus de cent objets sonores différents, notamment pour les jeunes enfants, poussé par l'enthousiasme du public au fil de dix-huit années d'expérimentation.

> Pour tout renseignement, téléphoner à Micropolis : 05 65 58 50 50 ou consulter le site internet : www.micropolis.biz

> La direction artistique du festival des saints de glace a été confiée à Sébastien Bergery de la compagnie de théâtre de rue "Les trottoirs du hasard" (www.lestrottoirs.com).



CANTON DE VILLENEUVE D'AVEYRON

Douze communes jouent la carte communautaire

Après plusieurs années de réflexion et de concertation, la Communauté de communes Villeneuve Diège et Lot est née le 20 novembre 2006. Elle présente la particularité de regrouper des communes des cantons de Villeneuve (Ambeyrac, La Capelle-Balaguier, Montsalès, Ols-

et-Rinhodes, Sainte-Croix, Saint-Igest, Saint-Rémy, Saujac et Villeneuve) et de Capdenac (Salles-Courbatiers, Foissac et Naussac). Un temps installée à la mairie de Villeneuve, la communauté, présidée par Didier Pouzoulet, maire de Naussac, a déménagé, en avril dernier, pour investir les

locaux achetés sur la zone artisanale des Grèzes, toujours à Villeneuve. Elle emploie, hors personnel administratif, cinq personnes à temps complet et six à temps partiel, résultat de l'absorption des syndicats intercommunaux. Parmi ses principales compétences, on retrouve l'aménagement des espaces, avec la mise en cohérence des schémas communaux, le développement économi-

que, l'entretien de la voirie communautaire, la gestion du foirail, celle des déchets, des équipements sportifs et, à partir de janvier 2008, celle du centre de loisirs de Villeneuve. Sans oublier, dans un milieu rural touché par le vieillissement de la population, les aides et services à la personne : *"Conforter le tissu économique existant, et accueillir de nouvelles entreprises en développant l'attractivité, voilà qui devrait nous permettre de créer de la richesse nouvelle qui doit en priorité profiter à la population du territoire et notamment aux aînés"*, confirme Didier Pouzoulet. Pour Raymond Audouard, conseiller général, *"cette communauté, de taille humaine, doit inciter nos habitants à estomper leurs individualités, leur égoïsme, afin de promouvoir la solidarité intergénérationnelle, interprofessionnelle, pour une vraie vie sociale plus chaleureuse et équilibrée"*. ■



En avril dernier, la communauté de communes a déménagé pour investir les locaux achetés sur la zone artisanale des Grèzes

CANTON D'AUBIN

Cransac : le camping rénové décroche sa troisième étoile

La municipalité de Cransac poursuit son effort en matière d'accueil touristique. Après l'installation, il y a tout juste un an, d'une aire de camping-cars (6 emplacements), c'est le camping municipal, créé à la fin des années 60, qui vient d'être rénové. Une première tranche de travaux vient en effet de se concrétiser par la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil de quelque 240 m², d'une terrasse de 60 m² ainsi que par la rénovation de la cinquantaine d'emplacements (plantation de haies, aplanissement du terrain). Le tout pour un montant de quelque 400 000 euros. Pour être éligible aux diverses subventions, la municipalité, qui continuera à assurer la gestion comptable du camping, a décidé d'installer un régisseur intéressé. Il sera chargé de l'accueil des touristes, curistes ou autres, ainsi que de la gestion au quotidien d'une structure qui fonctionne du 12 mars au 17 novembre : *"Les aides du Fonds indus-*

triel du bassin minier et du Conseil régional sont acquises. Celles du Département et de l'État, cette dernière à travers le Fonds national d'aménagement du territoire, devraient suivre", détaille le maire, Jean-Paul Linol, qui se félicite que le taux de subventionnement dépasse ainsi les 60%. Une deuxième tranche d'aménagement est même prévue à l'horizon 2008. Pour un même montant d'investissement (400 000 € HT), elle se

traduira par l'intégration du Parc de la gare au camping et la construction d'une dizaine d'habitations légères de loisirs. En attendant, c'est avec une troisième étoile que le camping de Cransac accueille ses premiers clients de cette saison 2007. Pour Pierre Beffre, conseiller général d'Aubin, *"la cité thermale s'affiche désormais comme la commune touristique du Bassin de Decazeville"*. ■



Le bâtiment rénové propose désormais une terrasse de quelque 60 m²

CANTON DE BELMONT-SUR-RANCE

Musique aux champs...

Parce que le succès de l'École nationale de musique du département de l'Aveyron (ENMDA) ne cesse de se confirmer, le nombre de ses antennes va crescendo. Et quand il ne s'agit pas de créations, on assiste à des extensions. C'est le cas dans le Sud Aveyron où l'antenne de Camarès a rapidement séduit bien au-delà des frontières du canton. Notamment du côté de Belmont-sur-Rance où l'antenne de Camarès/Belmont – c'est ainsi qu'il convient de l'appeler désormais – a pris ses quartiers dans l'ancien presbytère rénové. Grâce à un investissement de quelque 300 000 euros, financé par la commune et subventionné à près de 20% par le Conseil général, l'antenne de l'ENMDA dispose de quatre salles offrant un parfait cadre de travail. Ils sont ainsi une grosse quarantaine, adultes et enfants, à venir, plusieurs fois par semaine, s'initier ou se perfectionner, en petits groupes, à la formation musicale ou à



Dans la nouvelle configuration, ce sont quatre salles offrant un parfait cadre de travail qui accueillent les élèves

la pratique d'un instrument : piano, guitare, saxophone, trompette, violoncelle, flûte, percussions, trombone ou encore tuba. Sans oublier la chorale qui a été créée en septembre 2001 : *"L'objectif est de former des musiciens amateurs, tous styles de musique confondus. Les Aveyronnais peuvent les découvrir à travers plusieurs concerts et auditions donnés à travers tout le département. Comme*

fin janvier, lors d'un festival de piano dans le Sud Aveyron, ou début mars, à l'occasion de la fête du jazz à Camarès", explique Anne Conoir, responsable de l'antenne sous la direction de Jean-Pierre Berlioz, directeur de l'ENMDA. Pour Monique Aliès, conseiller général de Belmont-sur-Rance, *"notre territoire s'ouvre de plus en plus à tous les arts"*. ■

CANTON DE BOZOULS

Le multi-accueil "La Dorlotine" a été inauguré

Après le relais d'assistantes maternelles lancé en 2005, la communauté de communes Bozouls/Comtal vient de doter le secteur de la petite enfance d'un multi-accueil. "La Dorlotine", c'est son nom, a ouvert ses portes en novembre dernier. Dédiée aux enfants en bas âge (0-4 ans), cette structure, située rue des frères Puech, en plein cœur de Bozouls, dispose d'une capacité d'accueil de 20 places : 12 régulières (plus de 20 h/semaine) et 8 dites occasionnelles. Près d'une cinquantaine de familles ont déjà manifesté leur intérêt et le multi accueil, dirigé par Béatrice Venault, ne cesse de monter en puissance. Il faut dire que le nouveau bâtiment, d'une superficie totale de 430 m² (345 m² pour le multi-accueil et 85 m² pour le Ram) offre des conditions d'accueil particulièrement agréables et confortables et, surtout, parfaitement sécurisées. Ce que n'ont pas manqué de constater les élus, le président du Conseil



Le 17 février dernier, lors de l'inauguration, le président Jean Puech a découvert des locaux agréables et surtout parfaitement sécurisés

général Jean Puech en tête, à l'occasion de l'inauguration, le 17 février dernier. Cet équipement de proximité, destiné à accueillir des enfants de Bozouls, La Loubière, Lioujas, Montrozier, Gages, Gabriac et Rodelle, représente un investissement de près de 650 000 euros HT, notamment financé grâce à des subventions de la Caf, de l'État et des conseils régional et général. Sans oublier un prêt à taux

zéro consenti par la MSA. L'équipement en mobilier et autres jouets, qui représente quant à lui un montant de 61 000 € HT, a bénéficié de subventions de la Caf et de la MSA. Pour Jean-Michel Lalle, conseiller général, *"cette très belle réalisation est le fruit collectif, partagé avec tous les acteurs et forces vives du territoire. C'est un magnifique symbole d'avenir pour tout le canton de Bozouls"*. ■

EXPRESSION des groupes politiques

Oui à l'Aveyron qui gagne !

Au moment où le TGV Est vient de battre un nouveau record de vitesse, illustrant ainsi l'excellence industrielle française, tachons de nous réjouir des trains qui arrivent à l'heure. Face aux imprécateurs de salon dont on a l'impression qu'ils font leur lit des malheurs de notre département, face à cette opposition pour qui la critique et l'invective tiennent lieu de programme, la majorité départementale souhaite rétablir quelques vérités. En effet la période électorale actuelle ne justifie nullement le côté excessif voire aberrant des prises de position de l'opposition socialiste départementale.

Un cabinet indépendant et de renommé incontestable, le cabinet Klopfer, vient de rendre son analyse sur la situation financière de notre département.

L'Aveyron est un département peu endetté qui a poursuivi une politique d'investissement vigoureuse, mais aussi un département qui est solidaire de ses administrés en faisant des dépenses sociales son premier poste budgétaire, un département qui au sein de ceux de sa taille est en tête des dépenses en faveur des personnes âgées (APA).

Parce que notre département est dynamique, et qu'il sait prendre son destin en main, il est celui qui dans notre région compte le moins de chômeurs (5%) et donc un nombre de Rmistes en baisse. Notre département a su jouer la carte de l'attractivité et voit sa population de nouveau progresser après des décennies de déclin démographique.

Tous ces chiffres sont incontestables n'en déplaise aux oiseaux de mauvais augure qui n'ont de cesse d'annoncer le déclin de l'Aveyron. Pour autant faut-il en rester là ? Nous ne le pensons pas. Nous entendons poursuivre nos efforts pour maintenir ces bons résultats. Parce que nous sommes dans un département solidaire, nous ne voulons laisser personne au bord du chemin.

Groupe de la majorité départementale - 5, Bd Laromiguière 12000 Rodez Tél. 0565730746 – Fax. 0565730749 – Courriel : union.aveyron@wanadoo.fr

Les fausses informations de M. Bultel

Dans la tribune publiée ci-dessous et qu'il a rendue publique, M. Bultel poursuit dans la ligne qu'il s'est fixée : la fuite en avant afin de faire oublier qu'il a bel et bien franchi la ligne jaune.

En effet, quelques jours après avoir assisté à l'assemblée générale de la Maison de l'Aveyron au cours de laquelle le bilan d'activités a été détaillé, il a annoncé 441 visiteurs annuels. Ce chiffre est celui des personnes ayant participé à des réunions de travail dans les locaux mis à disposition par la Maison de l'Aveyron. Le nombre de visiteurs s'élève à près de 10 000.

M. Bultel ne pouvait pas l'ignorer.

Comme il ne peut pas ignorer que la hausse des taux de la fiscalité départementale entre 2001 et 2006 a été la plus faible de Midi-Pyrénées, Haute-Garonne excepté ; que le trafic sur l'itinéraire Rodez-Villefranche est proche de 6 000 véhicules par jour et connaît une progression importante (plus 4% annuellement) qui justifie de contourner Rignac ; que le Musée de la châtaigne n'existe que dans son imagination. Il s'agit d'un conservatoire et l'investissement n'a rien à voir avec la somme qu'il avance; que les trois chauffeurs du Conseil général sont là pour la totalité des besoins d'une institution qui regroupe 1 800 personnes. J'arrête là mes exemples.

M. Bultel a pris l'habitude de viser les personnes et plus particulièrement ma personne en s'appuyant sur de fausses informations. C'est une méthode que je condamne fermement.

Jean Puech

Qui franchit la ligne jaune ?

Le 6 avril, Jean Puech m'a accusé agressivement de "franchir la ligne jaune", car il ne supporte pas que j'informe les Aveyronnais des multiples gaspillages du Conseil Général qu'il préside.

Mais qui franchit la ligne jaune ?

Celui qui dépense 25 M€ pour le contournement de Rignac (4 000 véhicules/jour) plutôt que de faire les contournements de Rodez (30 000 véhicules/jour), de Pont de Salars et d'Espalion, ou celui qui le dénonce ? Celui qui dépense près de 400 000 € pour des vitrines inutiles à Paris ou à Rodez rue Marie, ou celui qui le dénonce ? Celui qui se satisfait de la hausse des impôts départementaux de 45% en 5 ans, ou celui qui le dénonce ? Celui qui baisse le budget agricole du Conseil Général de 20% ou celui qui le dénonce ? Celui qui soutient la suppression des services publics à Paris puis feint de s'en plaindre en Aveyron, ou celui qui le dénonce ? Celui qui dépense 385 000 € par an depuis 15 ans pour renflouer le centre de conférences de Conques ou celui qui le dénonce ? Celui qui valide les pertes de 1 million d'euros par an à Micropolis ou celui qui le dénonce ? Celui qui fait voter un Musée de la Châtaigne à Rignac pour 1 million d'euros, ou celui qui le dénonce ? Celui qui décide de s'accorder trois chauffeurs ou celui qui le dénonce ? Celui qui s'acharne sur son opposition jusqu'à réduire son espace d'expression à quelques lignes, ou... celui qui le dénonce ?

Qui franchit la ligne jaune ?

Stéphane BULTEL, Conseiller Général de l'Aveyron (Rodez-Est)



Les 1^{er} et 2 juin, sur le site de La Roque, à Onet-le-Château

9^e édition du festival Skabazac

Quelque 20 000 personnes sont attendues, les 1^{er} et 2 juin prochains à Onet-le-Château, à l'occasion du festival Skabazac. Cette neuvième édition a beau être annoncée comme allégée, elle n'en demeure en effet pas moins attractive. Organisé pour la deuxième année consécutive sur le site de La Roque à Onet, Skabazac demeure en effet comme un des tout premiers événements musicaux du département. Si le chapiteau rock a été supprimé, la grande scène (Main stage) et le chapiteau "Le Klub", où se produisent les artistes, seront bien présents pour accueillir une programmation alléchante.

Sur scène, vendredi 1^{er} juin : La Ruda, Mano Solo, I AM, Asian Dub Foundation, Cosmik Connection, UHT, Interlope, Improvisators Dub & Iratton Steppas, DJ Craze and MC Klever (Miami, USA), Tecktonik Chambers, Digital (Uk) / Le Lutin / MC YT (Uk), J.Magik (Uk) / MC Rage (Uk)

Samedi 2 juin : Art Brut, The Rakes, Les Ogres de Barback, Archive, TTC, Khod Breakers, Kid Koala, Beat Assailant, Ellen Allien, Herman Düne, Bennie Man, Amon Tobin, Radio Soulwax nite versions.

> Pour tout savoir, www.skabazac.com

Les 25, 26 et 27 mai à Saint-Geniez d'Olt

Quatrième festival Tango y Salsa

Pour la quatrième année consécutive, l'association "Tango passion" va permettre à tous les amateurs de danses latines de se retrouver à St-Geniez-d'Olt afin de vivre la passion qui les anime. En effet, du 25 au 27 mai, concerts, stages et repas concert vont se succéder dans le cadre du Festival "Tango et Salsa" de la cité marmotte. Cette manifestation, désormais incontournable, est placée sous la houlette des professeurs de renom et animée par

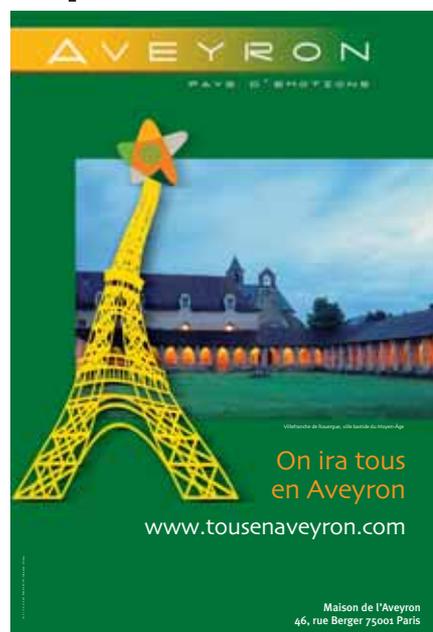
des orchestres célèbres tels "le quintet Yu Yo Verde", "la DJ Corinne" pour la musique argentine et "La Formula", "le DJ Chocolate" pour la salsa.

Les places pour les stages et le repas spectacle étant limitées, il est prudent de réserver à l'Office de Tourisme de St Geniez d'Olt au 05 65 70 43 42.

> Renseignement sur le site www.tangolatino.fr

Maison de l'Aveyron

Promouvoir le département



La Maison de l'Aveyron à Paris lance une nouvelle campagne de communication afin d'amplifier celle de "On ira tous en Aveyron" sur la capitale. 100 000 cartes postales et 2 000 affiches ont été distribuées dans 250 brasseries (notre illustration) aveyronnaises, offices de tourisme, aéroports, grands magasins... La Maison de l'Aveyron poursuit ainsi son action de promotion du département. En 2006, la Maison de l'Aveyron a comptabilisé près de 10 000 visiteurs dans ses locaux de la rue Berger. Elle a accueilli 441 personnes dans sa salle de réunion pour des rencontres professionnelles.

En 2006 toujours, la Maison de l'Aveyron a pu accueillir de nombreux journalistes qui ont réalisé une douzaine de reportages dans la presse nationale et internationale. Rappelons qu'en 2006 la Maison de l'Aveyron a obtenu la certification ISO 9001, label international de reconnaissance de la qualité du service.

Les 19 et 20 mai à Nauviale

17^e édition de la Rando Rallye VTT

Randonnées gastronomiques, randokid VTT pour les enfants mais aussi randonnées pédestres et concours de déguisements..., Nauviale sera, le week-end des 19 et 20 mai, un rendez-vous où sport, loisirs, et convivialité feront bon ménage. Amoureux de la nature, des produits du terroir mais aussi de l'effort – cinq parcours au choix sont au programme, de 15 km à 80 km – rendez-vous au cœur du Vallon de Marcillac pour deux journées de découverte et de dépaysement, le tout dans une ambiance qui a séduit les quelque 1 400 participants de ces dernières années.

> Renseignements auprès de Maxime Campels
au 06 87 49 59 98.

Les 9 et 10 juin

Veziens en herbe

Le 3^e "Veziens en herbe", festival nature et plantes sauvages sur les Monts du Lévézou, se tiendra les 9 et 10 juin à Veziens. Au programme, une découverte des plantes sauvages avec sortie nature, cueillette et initiation à la cuisine des plantes, un menu spécial, des balades thématiques (les oiseaux, la tourbière des Rauzes, les biotopes locaux, les plantes et leurs usages) ainsi que des conférences sur les huiles essentielles, la biodiversité, les fleurs de Bach... mais aussi de nombreuses animations notamment pour les enfants, des expositions et plus de trente exposants.

> Pour toute information, téléphoner
au 05 65 58 88 97 ou au 05 65 70 66 31.

À pied ou à VTT

Quatrième course nocturne du Larzac

À l'initiative de l'association L-Raid, la quatrième édition de la course nocturne du Larzac est organisée, au départ de La Cavalerie, le samedi 16 juin : "Plus qu'une course, il s'agit d'une randonnée qui a pour but de faire découvrir notre belle région", préviennent les organisateurs. À pied ou à VTT – par équipe de deux dans la même discipline – les concurrents auront le choix entre deux parcours : 18 ou 38 km. Prévoir casque et éclairage car la nuit sera longue...

Le bulletin d'inscription est téléchargeable sur le site www.l-raid.fr

> Renseignements au 05 65 61 82 71.

Week-end des 2 et 3 juin

Larzac'tivez-vous en Sud-Aveyron

Découvrir, en avant saison, le territoire du Larzac et ses vallées, tel est le but de l'opération qui se déroulera dans le Sud Aveyron les 2 et 3 juin prochains. Les visiteurs qui répondront à l'invitation pourront organiser leur séjour selon leurs envies (choix de l'hébergement, des activités à pratiquer, des visites à effectuer...). Ils bénéficieront des conseils du personnel des offices de tourisme du Larzac Templiers Causses et Vallées, de la Cavalerie et de Nant ainsi que des offres promotionnelles proposées par les partenaires de cette opération (de moins 10% à moins 15% pour l'hébergement, de moins 20% à moins 25% sur les visites et les activités).

> Renseignements sur www.larzactivezvous.com.

Retrouvez toute l'actualité
du département sur le :
www.cg12.fr

N° I.S.S.N.1156-5527

Édité par le Conseil Général, Service Communication

Directeur de publication : R. Bécouze

Maquette : ARC EN CIEL

Rédaction : Cyrille Costes - Catherine Samson

Crédits photos : Conseil Général de l'Aveyron
180° d'images, Gilles Tordjeman

Impression : Burlat Impression - Rodez

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001

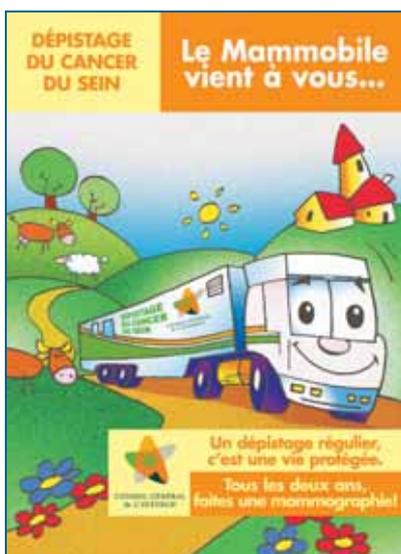
Diffusion : 123 000 ex.

Conseil général de l'Aveyron

Hôtel du Département

BP 724 - 12007 RODEZ Cedex

Tél. : 05 65 75 80 70 - Internet : www.cg12.fr



Le Mammobile sera dans le canton

- > de **Rivière-sur-Tarn**
du **2 au 9 Mai**
- > d'**Espalion**
du **11 Mai au 11 Juin**
- > pour prendre rendez-vous :
05 65 73 30 35 (service mammobile)